

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

Ordre du jour

Lecture des décisions du Président

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 13 février 2025 (adressé par voie électronique)

L'ensemble des projets de délibérations mentionnés ci-dessous est adressé aux élus communautaires dans le rapport de synthèse des projets de délibérations, en pièce-jointe de leurs convocations, tout comme le présent ordre du jour.

1. STRATÉGIE ET PROSPECTIVE FINANCIÈRES

Stratégie financière

Rapporteur : Laurent MICHEL, Vice-président

Compte Financier Unique :

- 1.1 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Général (avec pièce jointe)
- 1.2 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget annexe des Actions Economiques
- 1.3 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget annexe du service de l'Eau
- 1.4 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget annexe du service de l'Assainissement
- 1.5 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- 1.6 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget annexe des Aménagements de Zones
- 1.7 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget annexe des Aménagements de la Zone d'Izelette

Affectation du résultat :

- 1.8 Budget Général : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

- 1.9 Budget annexe des Actions Economiques : Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 1.10 Budget annexe du service de l'Eau : Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 1.11 Budget annexe du service de l'Assainissement : Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 1.12 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 1.13 Budget annexe des Aménagements de Zones : Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 1.14 Budget annexe des Aménagements de la Zone d'Izelette : Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 1.15 Dotation de Solidarité Communautaire 2025 (DSC)
- 1.16 Détermination de l'enveloppe des fonds de concours 2025
- 1.17 Fixation du produit de la taxe de GEMAPI pour 2025
- 1.18 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : Fixation des taux d'imposition pour 2025, suppression des 8 zones de perception de la TEOM et conservation d'une zone unique sur l'ensemble du territoire des Vals du Dauphiné
- 1.19 Fixation des taux d'imposition 2025
- 1.20 Convention de partage de la Taxe d'Aménagement perçue par les communes sur les Zones d'Activités d'intérêt communautaire (avec pièce jointe)
- 1.21 Création du Budget annexe des Aménagements de la ZA de Rochetoirin
- 1.22 Mise en place d'une provision pour dépréciation de créances de plus de 2 ans
- 1.23 Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Budgets primitifs :

- 1.24 Budget Général : vote du Budget Primitif 2025 (avec pièce jointe)
- 1.25 Budget annexe des Actions Economiques : vote du Budget Primitif 2025
- 1.26 Budget annexe du service de l'Eau : vote du Budget Primitif 2025
- 1.27 Budget annexe du service de l'Assainissement : vote du Budget Primitif 2025
- 1.28 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : vote du Budget Primitif 2025

1.29 Budget annexe des Aménagements de Zones : vote du Budget Primitif 2025

1.30 Budget annexe des Aménagements de la Zone d'Izelette : vote du Budget Primitif 2025

1.31 Budget annexe des Aménagements de la ZA de Rochetoirin : vote du Budget Primitif 2025

Stratégie patrimoniale

Rapporteur : Laurent MICHEL, Vice-président

1.32 Classement dans le domaine public et changement d'affectation du bâtiment rue Pierre Vincendon à La Tour du Pin

Systemes d'informations

Rapporteur : Laurent MICHEL, Vice-président

1.33 Avenant n°1 à la convention bipartite d'application du pré-accord relatif à la couverture de l'Isère en Très Haut Débit, entre le Département de l'Isère et la Communauté de communes (avec pièces jointes)

2. DIRECTION GÉNÉRALE

Administration générale

Rapporteur : Daniel VITTE, Vice-président

2.1 Modification n°3 des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Biol

Ressources Humaines

Rapporteur : Daniel VITTE, Vice-président

2.2 Créations et suppressions de postes – mars 2025

2.3 Revalorisation des agents publics de la petite enfance dans le cadre du « bonus attractivité »

2.4 Mandat donné au Centre de Gestion de l'Isère (CDG38) pour les contrats groupes relatifs aux titres restaurant, mutuelle santé et assurance statutaire

Parcours de santé

Rapporteur : Delphine HARTMANN, Conseillère déléguée

2.5 Co-financement au titre du programme LEADER « Terres de Dauphiné » au bénéfice de la Fondation BOISSEL (avec pièces jointes)

3. SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Environnement, GEMAPI

Rapporteur : Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente

3.1 Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association Lo Parvi pour la période 2025-2028 (avec pièce jointe)

Plan Alimentaire Territorial

Rapporteur : Philippe GUERIN, Vice-président

3.2 Mise à jour de la convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes portant intégration des dispositifs spécifiques du Plan Alimentaire Territorial (avec pièce jointe)

3.3 Approbation du règlement d'intervention du programme d'aides économiques des Vals du Dauphiné « AGRIVAL » (avec pièce jointe)

3.4 Approbation du règlement d'intervention du programme d'aides économiques des Vals du Dauphiné « LOCALIM » (avec pièce jointe)

3.5 Convention de mandat d'instruction avec le Département de l'Isère dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (avec pièce jointe)

Politique agricole

Rapporteur : Philippe GUERIN, Vice-président

3.6 Convention multi partenariale du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) des Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

4. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Habitat

Rapporteur : Vincent DURAND, Vice-président

4.1 Subvention à la commune de Saint Albin de Vaulserre pour l'amélioration d'un logement communal (avec pièces jointes)

4.2 Approbation de la convention de Pacte territorial France Rénov' passée entre l'Etat, l'Anah et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

4.3 Convention de partenariat 2025 entre SOLIHA et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

Tourisme, PDIPR

Rapporteur : Philippe LATOUR, Vice-président

4.4 Participation financière de la Communauté de communes au profit des hébergeurs du territoire pour l'adhésion à la solution de mise en marketing « Week-end Alpes Isère » proposée par Isère Attractivité (avec pièce jointe)

QUESTIONS DIVERSES